

## **Les vœux de Daniel Pugès, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs, les Présidents, les Directeurs, les Elus, chacun dans vos fonctions respectives,  
Chers Collaborateurs, Chers Collègues, et permettez-moi d'ajouter Chers Amis,

Bienvenue à tous !

Je vous remercie de votre présence, si nombreuse, aux traditionnels vœux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées.

Les membres élus et moi-même sommes également ravis de vous recevoir ce soir au sein de notre Ecole des Métiers de l'Artisanat.

Merci donc à vous, Mesdames et Messieurs, de répondre à cette invitation et d'honorer ainsi l'Artisanat de votre présence.

Merci aussi à l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent au quotidien au service de notre secteur : ces femmes et ces hommes qui composent l'équipe administrative et enseignante de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées.

Que vous en soyez ici, une nouvelle fois, remerciés.

À vous,

- représentant de l'État,
- organisations professionnelles,
- partenaires de notre institution,

et, plus généralement, à vous tous, qui nous font l'honneur d'être à nos côtés ce soir, je vous souhaite une belle année 2019, une année heureuse, prospère et sereine.

Pour l'occasion, j'ai tenu à vous faire découvrir notre atelier de couverture.

Mesdames et Messieurs, vous êtes ici au cœur même du réacteur de notre outil de formation par l'apprentissage dédié à la transmission des savoir-faire et des compétences de notre secteur : l'Artisanat.

L'année dernière, à la même époque, souvenez-vous, nous vous rappelions l'importance d'un réseau consulaire dédié à la petite entreprise artisanale.

Cette année, Monsieur le Secrétaire Général, les membres élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et moi-même avons souhaité vous rappeler ce que représente l'Artisanat.

A l'échelon national, notre secteur représente :

1 330 000 entreprises,

+ de 3.1 millions d'actifs,

Pour un chiffre d'affaires de 320 milliards d'euros en 2017.

Au passage, j'aime à rappeler qu'il s'agit d'un secteur économique qui compte.

Localement, c'est + de 5600 entreprises représentant 12 937 actifs.

Qu'ils soient chefs d'entreprises, salariés, apprentis ou conjoints collaborateurs, le secteur de l'Artisanat est présent aux quatre coins de notre département rural.

Il reste souvent le seul vecteur de conservation des populations dans nos vallées éloignées.

Et notre CMA dans tout ça ?

Et bien, Mesdames et Messieurs, ce sont plus de 70 collaborateurs, présents à nos côtés ce soir, au service des artisans et des jeunes, qui garantissent, par leurs compétences aussi diverses que variées, les activités économiques, sociales et professionnelles de notre territoire.

La CMA des Hautes-Pyrénées, c'est aussi au quotidien:

- la gestion des formalités des entreprises et la tenue du Répertoire des Métiers,
- l'enregistrement des contrats d'apprentissage, et cela, quelque soit le centre de formation d'apprentis,
- une offre de services résolument tournée vers la satisfaction client,
- un accompagnement personnalisé et de proximité pour un public varié (jeunes, apprentis, porteurs de projet, chefs d'entreprises ou demandeurs d'emploi).

La CMA des Hautes-Pyrénées, c'est aussi et surtout l'apprentissage : 620 jeunes apprentis formés et suivis par nos équipes pédagogiques au sein de notre établissement de formation.

Sur l'ensemble du territoire national, c'est plus de 180 000 jeunes formés représentant plus de 37% du total des apprentis.

L'apprentissage, c'est la voie d'excellence pour rentrer dans la vie active avec 80 % des apprentis qui trouvent un emploi dès la fin de leur formation.

Quel secteur, quelle formation peut se targuer d'un taux d'insertion dans le monde du travail équivalent ?

La CMA des Hautes-Pyrénées, c'est aussi plus de 30 000 heures de formations professionnelles et continues à destination des artisans, des salariés et des demandeurs d'emploi.

En effet, la CMA reçoit un public toujours plus varié d'année en année.

J'en prends pour exemple la réalisation d'une première session de formation « Installateur Réseau Fibre Optique » à destination des bénéficiaires du RSA notamment.

En partenariat étroit avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et Orange, 11 personnes en recherche d'emploi ont pu retrouver du travail à l'issue de la formation.

Véritable réussite, nous envisageons la réalisation de deux nouvelles formations d'ici quelques semaines.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, la CMA s'adapte, la CMA se bouge, la CMA compte.

Dans un environnement mouvant, la CMA s'ouvre à tous les publics et nous nous en félicitons.

Avec ces chiffres, nous restons donc, Chers Amis, de loin, la « Première Entreprise des Hautes-Pyrénées ».

Pour l'occasion, je veux rappeler que l'Artisanat, est et doit rester, un secteur économique à part entière au même titre que l'industrie et l'agriculture.

Qu'il doit être représenté, comme l'industrie et l'agriculture, par un corps intermédiaire de l'Etat distinct tout en travaillant conjointement avec ses homologues de l'industrie et de l'agriculture à la défense de toutes les entreprises.

Car la diversité de l'Artisanat français, tant enviée par d'autres nations, défendue par le made in France et supportant les savoir-faire et l'excellence des métiers, doit perdurer.

Aussi, en cette période de vœux et de « gilets jaunes », pourquoi ne pas formuler le souhait que l'Etat reconsidère l'importance de l'existence des corps intermédiaires et qu'il réalise qu'ô combien l'Artisanat, comme l'agriculture, devrait être traité comme tel et non comme une simple entreprise à part entière.

Car, si le « travailler » ensemble avec nos cousins consulaires de l'industrie et de l'agriculture me semble évident, il est non moins utile de rappeler que nous répondons à des publics différents qui ont des besoins spécifiques selon leur structuration, et qu'une généralisation, suivant le principe que nous avons une partie d'ADN commune, serait source de destruction massive de femmes et d'hommes déjà en voie de disparition, les artisans, avec

toutes les conséquences que cela déclenchaient et qui seraient catastrophiques pour l'ensemble du territoire français.

Je ne m'étendrai pas sur l'actualité législative nous concernant. Des décisions ont été prises au niveau du réseau des CMA(s), et même si j'y étais farouchement opposé, je m'y plierai naturellement.

Pour autant, peu de choses sont écrites à ce jour mais vous pouvez compter sur moi pour participer à la rédaction d'un projet structurant d'un réseau régional des CMA(s) d'Occitanie fort mais s'appuyant sur une proximité et un échelon départemental fort.

L'an dernier, notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat a fêté ses 80 ans.

- 80 ans de service aux artisans,
- 80 ans de soutien au développement des entreprises artisanales,
- 80 ans au cours desquels les élus que nous sommes ont défendu l'Artisanat Bigourdan,
- 80 ans au cours desquels ils ont animé notre réseau pour en faire une organisation présente active au plus près de notre territoire.

Cette longévité est la preuve de notre légitimité, Monsieur le Secrétaire Général.

Et, en ces temps difficiles, l'Artisanat, nous le savons tous, est en capacité d'apporter des réponses aux préoccupations des Françaises et des Français et c'est pour cela qu'il doit être placé au cœur de notre société, au cœur des territoires et au cœur des principes mêmes, des réflexions et ce, dans tous les domaines.

Les Chambres de Métiers et de l'artisanat font parti de l'équation.

Ne l'oubliez pas.

Quelque soit notre fonction dans les Hautes-Pyrénées, nous avons le devoir de travailler ensemble pour faire du présent des fondations solides pour l'avenir.

Ambition Pyrénées, chère à Michel PELIEU, est la réussite vivante que, lorsqu'on l'a décidé, on peut le faire.

Ce travail exemplaire en termes de collaboration doit nous permettre d'envisager l'avenir sereinement dans notre Bigorre.

Je ne saurais clôturer cette cérémonie des vœux sans saluer le travail effectué par les enseignants du secteur alimentaire : Messieurs VALETY pour la Boulangerie, FRIBOULET pour la pâtisserie, GARLIN pour la cuisine et Mme CAUSSIEU pour l'hôtellerie, qui sont accompagnés de jeunes apprentis qui vous serviront la collation qui vous est présentée ce soir.

Enfin, et là j'en termine, je vous souhaite une dernière fois à toutes et tous une merveilleuse et chaleureuse année 2019 et vous invite à partager le verre de l'amitié.

